



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Cellule de suivi des structures et du foncier agricole

Affaire suivie par :
Sébastien Mazières
Tél. : 01.60.76.34.17
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de la
Consommation des Espaces Agricoles**

Séance du 19 septembre 2013

N/réf : SEA/130 517

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles de l'Essonne, convoquée le 12 juillet 2013, s'est réunie le 19 septembre 2013, à Villabé (91), sous la présidence de M. BRIE, adjoint à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

PRÉSENTS

Avec droit de vote :

- M BRIE, adjoint à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne;
- M. Emmanuel SAGOT, représentant de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île de France
- M. VINCENT, représentant les jeunes agriculteurs, avec pouvoir de M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. CURAT, maire adjoint de Saclay ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- Mme CARRAI, représentante de l'association de protection de la nature : « NaturEssonne » ;
- M^o CODRON représentant de la chambre des notaires
- M. HARDOUIN, représentant de la coordination rurale d'Île de France
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT (SEA/DDT 91).

Sans droit de vote :

- Mme DEVÈZE, directrice adjointe de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île de France ;
- M. LIENARD, représentant la SAFER ;
- M. MAZIÈRES, Service Économie Agricole (SEA/DDT 91).
- Mme PLAT, responsable adjointe du bureau planification du STA Nord-Ouest (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme NEUBERT, chef du bureau aménagement durable du STA Nord-Est (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- M. DOGLIOTTI, chargée de projet au STA Nord-Est (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;
- Mme SAIDI, responsable adjointe du STA Sud (Service territorial d'aménagement DDT 91) ;

Ont présenté leur projet à la commission :

- M CABOT, maire de Bouray sur Juine et le bureau d'études LDL;
- Mme NASTEV, 5e maire adjointe de Longpont sur Orge;
- M DUPRE, maire de Leudeville et le bureau d'études CDHU

... / ...

EXCUSÉS

Avec droit de vote :

- Mme ROBILLARD, vice-présidente du conseil général de l'Essonne,
- M. SCHOETTL, président de la C.C. du Pays de Limours (CCPL), maire de Janvry ;
- M. FRONTERA, maire de Saint Jean de Beaugerard
- M. Xavier SAGOT, représentant des propriétaires agricoles
- M. BOUSSAINGAULT, représentant d'un établissement public de coopération intercommunale ;
- M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île de France qui a remis son pouvoir à monsieur VNCENT ;

Sans droit de vote :

- M. AUGUSTIN, Président de la Chambre des Experts Fonciers de Paris et Île-de-France,

M. BRIE constate que le quorum est atteint et ouvre la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

L'ordre du jour comprend :

1. Organisation :
 - approbation du relevé de la précédente CDCEA,
 - points divers ;
2. étude du dossier de PLU de Bouray sur Juine ;
3. étude du dossier de PLU de Longpont sur Orge ;
4. étude du dossier de PLU de Leudeville ;
5. discussion sur des modifications du règlement intérieur

Organisation - Approbation du relevé de décision de la précédente CDCEA ;

Le compte rendu de la réunion de la CDCEA du 4 juillet ne fait l'objet d'aucune remarque et est donc validé.

M MAZODIER signale que sur le compte rendu de la réunion de la CDCEA du 23 mai 2013, son nom a été porté dans la rubrique « excusé », alors qu'il était présent.

Organisation - Points divers ;

Les membres de la commission demandent à la DDT de produire lors de la prochaine CDCEA les documents et réflexions utiles à la préparation d'un guide de rédaction des règlements de zone A.
La CDCEA souhaite qu'un document d'aide à destination des élus puisse être rapidement diffusé sur ce sujet.

Le président de la CDCEA,
représentant le Préfet
L'Adjoint à la Directrice
Départementale des Territoires
Patrick Brie
Patrick BRIE